

Information destinée aux détenteurs d'animaux

Information professionnelle destinée au personnel médical, voir www.tierarzneimittel.ch

1. Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Dr. E. Graeb AG, Rehhagstrasse 83, 3018 Berne

Fabricant responsable de la libération des lots :

Chanelle Pharmaceutical Manufacturing Ltd., Loughrea, Co.Galway, Irlande

2. Dénomination du médicament vétérinaire

Canidryl flavour 20 mg / 50 mg ad us. vet., comprimés pour chiens

3. Substances actives et autres composants

1 comprimé contient :

Substance active : carprofène 20 mg / 50 mg

Comprimé rond à bord biseauté blanc à blanc cassé présentant une rainure sur un côté

4. Indications

Anti-inflammatoire non stéroïdien pour chiens

Canidryl flavour est indiqué pour soulager les douleurs, en particulier après une opération, ainsi que pour le traitement des inflammations de l'appareil locomoteur selon les recommandations du vétérinaire.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez des chiens atteints d'insuffisances cardiaque, hépatique ou rénale, ni chez des chiens souffrant de saignements ou d'ulcères gastro-intestinaux.

L'utilisation chez des animaux déshydratés (ne buvant pas suffisamment ou perdant trop de liquides), ayant un volume sanguin insuffisant ou une tension artérielle trop basse doit être évitée à cause d'un risque augmenté de toxicité pour les reins.

Ne pas administrer aux chats.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à un autre composant.

6. Effets indésirables

Dans de rares cas, Canidryl flavour peut provoquer des symptômes tels que vomissements, selles molles/diarrhées, sang dans les selles, perte d'appétit et fatigue. Ces symptômes sont dus à des ulcères gastro-intestinaux. Rarement, des troubles rénaux et hépatiques peuvent apparaître. La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1'000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10'000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10'000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. Espèce cible

Chien

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

2 à 4 mg de carprofène par kg PC et par jour à donner dans la gueule. La dose journalière peut être administrée en une dose unique ou partagée en 2 doses identiques. Après 7 jours, la posologie peut éventuellement être réduite à 2 mg/kg PC une fois par jour. La durée du traitement dépend du succès thérapeutique. Cependant, le chien devrait être examiné par un vétérinaire au plus tard 14 jours après le début du traitement. Respecter les instructions du vétérinaire.

9. Conseils pour une administration correcte

Aucun

10. Temps d'attente

Sans objet

11. Conditions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).
Conserver la plaquette dans l'emballage extérieur de façon à protéger de la lumière. Les comprimés entamés ne doivent pas être conservés.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP.» sur l'emballage.

12. Mises en garde particulières

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Ne pas dépasser le dosage indiqué.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

En raison de la nature appétente des comprimés, il existe un risque que les chiens les recherchent activement et qu'ils les ingèrent en quantité excessive. Les comprimés Canidryl flavour doivent donc être tenus hors de la portée des animaux.

L'utilisation de Canidryl flavour chez des chiots de moins de 6 semaines ou chez des chiens très âgés est accompagnée d'un risque accru ; un contrôle strict par le vétérinaire est indispensable chez ces patients.

Lors d'une inflammation d'origine infectieuse, le vétérinaire entreprendra en règle générale un traitement antibactérien en parallèle.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Se laver les mains après manipulation du produit.

Gestation et lactation : L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas administrer avec d'autres anti-inflammatoires non stéroïdiens. L'administration simultanée de médicaments potentiellement toxiques pour les reins ou fortement liés aux protéines plasmatiques est à éviter.

Le carprofène ne doit pas être administré avec des glucocorticoïdes.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Il n'existe pas d'antidote spécifique au carprofène. Lors de surdosage, une thérapie de soutien doit être instaurée.

13. Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. Date de la dernière notice approuvée

19.03.2020

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzt-neimittel.ch.

15. Informations supplémentaires

Cartons de 100 comprimés (10 plaquettes de 10 comprimés)

Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 58'549

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.